

RENTRÉE 2020.2021



NOUVEAUX ÉLÈVES DÉBUTANTS





LE CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT RÉGIONAL
D'AUBERVILLIERS /
LA COURNEUVE (CRR 93),
EN QUELQUES MOTS ET
CHIFFRES:

140 professeurs et intervenants en milieu scolaire accompagnés d'une équipe administrative qui s'engagent chaque jour ensemble

1500 élèves par an accueillis au CRR 93 à partir de 6 ans et venant de Seine-Saint-Denis, de toute la France et de l'étranger

Plus de 47 ans
d'expérience et une
identité pédagogique,
artistique et
territoriale affirmée
et reconnue

Plus de
70 disciplines
enseignées dans
les champs de la musique,
de la danse et du théâtre
et des développements
pédagogiques
permanents

Un rayonnement renforcé
à travers près de
6000 jeunes
d'Aubervilliers et
de La Courneuve
bénéficiant chaque année
des partenariats
éducatifs hors les murs
(interventions
en milieu scolaire,
en classes
à horaires
aménagés)

Une filière de formation artistique complète des premiers pas de l'apprentissage jusqu'au niveau professionnel grâce à la qualité de son 3ème cycle et de son cycle de préparation à l'enseignement supérieur (CPES) et aux liens forts tissés entre le CRR 93 et le Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Aubervilliers-La Courneuve Seine-Saint-Denis Île-de-France dit «Pôle Sup'93»

La diffusion et la création au cœur du projet pédagogique à travers près de 200 concerts, conférences et spectacles organisés chaque année via un réseau étendu de partenaires en France... et à l'international



Les lieux de cours

Site principal:

5 rue Edouard Poisson, 93300 Aubervilliers

Visualiser la carte →



¦⊹. Site secondaire :

41 avenue Gabriel Péri, 93120 La Courneuve

Visualiser la carte →



Houdremont, scène conventionnée (danse) : 11 avenue du Général Leclerc, 93120 La Courneuve

Visualiser la carte →



Les activités proposées

Les instruments

(cours individuels et orchestres à partir d'un certain niveau)

































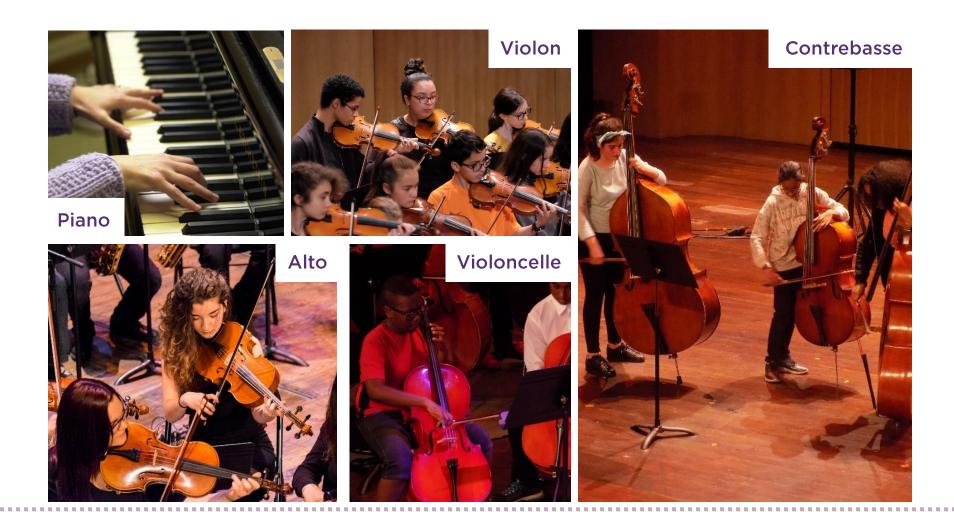




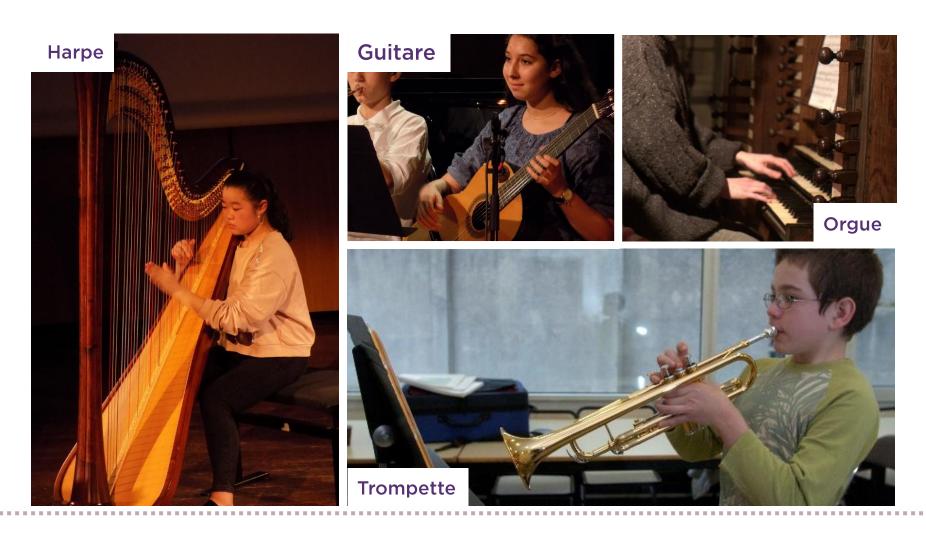


Ateliers de percussions traditionnelles pour enfants et adultes











Formation musicale









L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Cycles et évaluations



L'organisation pédagogique



Pour plus d'infos : <u>le schéma des études musicales</u> et <u>chorégraphiques</u>





Musique



Pour les enfants nés en 2014

Initiation: 1 heure par semaine

Pour les enfants nés en 2013 ou avant 2013

- Cursus instrument année probatoire
 - Formation musicale chantée : 1 heure par semaine
 - Pratique instrumentale: 30 min à 1 heure par semaine en collectif
- Cursus voix
 - Formation musicale : 1 heure par semaine
 - Pratique chorale : 1 heure à 2 heures par semaine en fonction de l'âge
 - Technique vocale selon le niveau



Danse



Pour les enfants nés en 2014

• Initiation 1: 1 cours d'1 heure par semaine

Pour les enfants nés en 2013

• Initiation 2 : 1 cours d'1 heure par semaine

Pour les enfants nés en 2012 et 2011

 1^{er} cycle 1^{re} année : 2 cours de danse par semaine et 1 heure de formation musicale



LES MODALITES D'INTEGRATION

Dates, préinscriptions, tarifs, évaluation...



1^{re} phase : préinscription lors des permanences



Les préinscriptions obligatoires pour les nouveaux élèves débutants (enfants nés en 2014 ou avant 2014 et adultes débutants dans la limite des places disponibles) se dérouleront au conservatoire du lundi 7 au samedi 12 septembre dans le cadre de permanences où les familles pourront retirer et compléter les dossiers sur place et où toutes les informations nécessaires pourront leur être données :

- → lundi 7, mardi 8, jeudi 10 et vendredi 11 septembre de 17h à 19h au CRR 93, site d'Aubervilliers 5 rue Edouard Poisson
- → mercredi 9 septembre de 15h à 18h au CRR 93, site d'Aubervilliers – 5 rue Edouard Poisson et au CRR 93, site de La Courneuve – 41 avenue Gabriel Péri
- → samedi 12 septembre de 10h à 12h au CRR 93, site d'Aubervilliers – 5 rue Edouard Poisson et au CRR 93, site de La Courneuve – 41 avenue Gabriel Péri

En fonction des demandes et des places disponibles, les élèves seront intégrés ou non dans les cursus.



Important : la préinscription n'est pas une inscription définitive et toutes les demandes seront étudiées lors de ces permanences sans tenir compte de l'ordre d'arrivée.

2^e phase : intégration en période d'essai et inscription définitive



Les dates à retenir :

- → Affichage des intégrations en période d'essai : **jeudi 1**er **octobre à 17 h**
- → 4 semaines de période d'essai du **5 octobre au 14 novembre** (hors vacances de la Toussaint)
- → Affichage des admis : le vendredi 20 novembre à 17 h
- → Inscription définitive avec règlement des frais d'inscription : du 23 au 25 novembre
- → Pour plus d'infos : <u>les tarifs et modalités de paiement</u>



3e phase: les conditions pour réussir son intégration

À la fin des 4 semaines de période d'essai, les élèves sont admis selon les critères suivants :



1 La motivation

- → L'élève est attiré par la musique ou par la danse.
- → Il a envie d'apprendre et de partager.
- → Il suit les cours avec sérieux, concentration et régularité.
- → Il s'engage à travailler, s'entraîner et répéter.
- → Les parents doivent se rendre disponibles pour suivre l'activité de leur enfant et rencontrer les professeurs.



3^e phase : les conditions pour réussir son intégration (suite)



→ MUSIQUE → DANSE → THÉÂTRE →

www.crr93.fr

Suivez-nous sur Facebook

